

Intervention de Philippe Audic, Président du Conseil de développement

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Madame la Présidente, nous sommes heureux de vous accueillir... chez vous. Mais au-delà du lieu, c'est votre présence parmi nous qui est importante et je voulais d'abord vous remercier de nous consacrer du temps... ce temps qui est sans doute une denrée de plus en plus rare et de plus en plus précieuse dans les responsabilités que vous exercez.

L'objet de notre assemblée de ce soir c'est de nourrir un dialogue avec vous sur l'évolution du Conseil de développement et sur les conditions de son renouvellement.

Je ne vais pas faire ici l'histoire, déjà longue, de ce Conseil mais simplement rappeler que Jean-Marc Ayrault avait eu, en 1995, une belle intuition politique en proposant une structure participative à l'échelle de l'Agglomération. Il avait anticipé une demande des citoyens qui n'est pas seulement celle du traitement des questions de proximité mais aussi celle de la recherche du sens général de l'action publique.

Cette quête de sens est bien la marque de l'action politique, au sens noble du terme et, depuis près de 20 ans, le Conseil de développement s'est inscrit dans cette démarche en essayant de faire participer les citoyens au processus de construction des décisions publiques.

Evidemment, ce Conseil a aussi besoin d'évoluer, dans un environnement qui change très vite. Nous allons d'ailleurs vous présenter en quelques images le contenu de nos réflexions sur ce point et nos propositions pour l'avenir.

Avant cela, je voudrais vous livrer quelques réflexions sur le contexte dans lequel s'opère ce renouvellement du Conseil de développement :

— D'abord sur le plan légal : le premier volet de la loi sur la réforme territoriale de janvier 2014 a conforté l'existence des Conseils de développement auprès des nouvelles métropoles. Le statut légal de Conseils est ainsi confirmé et renforcé. Toutes les métropoles seront désormais dotées d'un Conseil de développement. Parmi les grands pôles urbains, Strasbourg manquait encore à l'appel. Ce manque sera bientôt comblé et nous avons d'ailleurs reçu récemment à Nantes des représentants strasbourgeois à ce sujet.

— Par ailleurs, la dernière saisine du Conseil de développement par la Communauté urbaine a marqué une étape très importante. Nous avons été en effet saisis, non pas sur un projet, un programme ou un document d'aménagement mais sur la méthodologie du débat public. Et aujourd'hui, une large part de nos propositions a été reprise par Nantes métropole dans le cadre d'un grand débat public sur Nantes et la Loire qui va s'ouvrir pour 8 mois.

Je sais Madame la Présidente que vous attachez une importance toute particulière à ce débat public. Nous y sommes également très attentifs et ce, d'autant plus que j'ai été invité à co-animer la "commission du débat" qui sera chargée de veiller au bon déroulement des échanges.

Ce grand débat constitue une nouvelle manière d'aborder les conditions de l'élaboration de la décision publique. Il illustre en tout cas une formule que nous avons souvent employée au Conseil : "la manière de prendre une décision compte parfois autant que la décision elle-même".

— Ce renouvellement du Conseil s'opère aussi dans un contexte général assez morose sur le plan économique et social. La participation des citoyens au processus de décision publique n'est pas déconnectée de cette situation générale. Nous entrons dans une période plutôt marquée par la stagnation des moyens financiers voire leur diminution.

Dès lors, les questions de la solidarité, de l'inventivité, vont être au cœur des échanges. Nous ne ferons pas forcément "mieux avec moins". Cette formule, largement employée par le personnel politique, peut avoir un caractère contre-productif. D'une part, parce qu'elle sous-

entend qu'avant on ne se préoccupait pas beaucoup de la dépense mais aussi et surtout parce que les habitants savent bien, eux, qu'avec moins de ressources ils ont beaucoup de mal à vivre mieux...

Mais si nous ne ferons pas forcément mieux avec moins, il est sûr que nous devons faire autrement et que c'est sur cet "autrement" qu'il faut faire porter nos réflexions.

— Autre point : cette évolution du Conseil de développement intervient dans un contexte de renouvellement des décideurs politiques. De nouvelles générations d'élus apparaissent, dont les repères et les références sont sans doute assez différents de leurs aînés. On ne mesure pas encore le changement induit par ce renouvellement politique, sans doute parce que les filières de formation des partis politiques restent assez traditionnelles et qu'on se dit parfois que les jeunes parlent comme les vieux. Mais inexorablement ce rajeunissement produira ses effets. La féminisation produira aussi ses effets en introduisant d'autres approches et d'autres comportements. Ceux parmi vous qui ont suivi sur Arte l'excellente série "Borgen" (facultatif) savent de quoi je parle... même si je ne fais aucun parallèle entre les personnages de cette fiction et la réalité nantaise.

— Enfin, et je m'arrêterai là, il faut tenir compte d'un contexte dans lequel la notion de citoyenneté est réinterrogée. Où est-on citoyen aujourd'hui ? Dans son espace local, dans sa nation, dans l'Europe, dans un monde ouvert dont tout le monde n'est pas nécessairement bénéficiaire ? L'adjectif citoyen est suremployé partout, mais souvent de manière superficielle et souvent pour masquer des réalités plus complexes. Y a-t-il une demande de citoyenneté locale et si oui laquelle ? Est-on citoyen de sa commune, là où l'on vote ? De la métropole, là où on ne vote pas ? Du pôle métropolitain, là où ne sait pas trop où il se situe ? Est-on citoyen d'un monde numérique virtuel dans lequel on organise une part de sa vie de plus en plus grande ?

Voit-on apparaître des citoyens-clients qui s'inscrivent dans un rapport de prestation contractuelle avec leurs élus et non plus en référence à des conceptions de la vie en société ? Comment fabrique-t-on du commun dans ce monde nouveau ? Ce sont des interrogations lourdes que nous n'épuiserons pas ce soir... Je vous les livre seulement comme sujets de dissertation.

Pour ma part, je crois que le Conseil de développement est un lieu où l'on essaie de fabriquer du "nous" dans un monde où le "je" prend de plus en plus de place.

C'est en tout cas ce que nous souhaitons continuer à faire. C'est dans cet esprit que nous présentons nos propositions en souhaitant qu'elles puissent contribuer à la réflexion générale que vous conduisez, à Nantes métropole, sur le paysage global de la gouvernance du territoire.